



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E7304

VALABLE JUSQU'AU 07/08/2024

ÉDITÉ LE 08/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1957

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 23/02/2022
71 010

Raison sociale : MARIUS LAGRANGE

33 Q AV JOSEPH LOUBET
46100 FIGEAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAHORS A 408641926

Siret : 408 641 926 00022

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0075506

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 291360

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 291360

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 05 65 34 00 54

Portable : 0680236844

Fax :

Site Internet : www.couverture-lagrange.fr

E-mail : contact@mariuslagrange.fr

Responsabilité légale :

VEILLARD HERVÉ GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 21 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	06/07/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	06/07/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	06/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	06/07/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.